

## COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU CHSCT DU 30 JUIN 2020 À L'HÔTEL DES FINANCES DE NARBONNE : RÉOUVERTURE DE L'ACCUEIL PHYSIQUE

Présent pour l'Administration : Jacques Maynaud.

Membres du CHSCT présent(e)s : Annie Gendron (CGT), Stéphane Perrier (Solidaires Finances Publiques), Frédéric Faure (Solidaires Finances Publiques).

Invité en tant qu'expert : Arnaud Windenberger (FO).

L'objet de cette visite du CHSCT était la présentation du dispositif de réouverture de l'accueil physique de l'Hôtel des Finances de Narbonne.

Les usagers pénètrent dans le centre des Finances Publiques par un hall d'accueil après une attente à l'extérieur. Une file est réservée aux usagers entrants, une autre aux sortants. Par ailleurs, des marquages au sol délimitent les distances de sécurité à respecter entre chaque usager.

Nous n'avons pas constaté la présence d'affichettes préconisant le port du masque, le respect des gestes barrières (distanciation, lavage des mains au gel hydroalcoolique,...) ainsi que le nombre maximum d'usagers pouvant être présents simultanément dans les locaux.

À l'entrée, un vigile est chargé de réguler le flux des usagers : il est à noter que, malgré l'absence de consignes départementales en ce sens, il a été imposé aux membres du CHSCT, agent(e)s des Finances Publiques, de porter un masque, l'entrée nous étant interdite en cas de refus.

Il est donc nécessaire de rappeler les directives actées par le CHSCT en la matière : le port du masque est recommandé mais non obligatoire, aucune restriction d'entrée ne pouvant être opposée aux usagers et a fortiori aux agent(e)s.

En accédant au hall d'entrée, du gel hydroalcoolique est disponible dans le sas. Pour les usagers ne disposant pas de leur masque, nous recommandons que le stock de masques mis à leur disposition se situe à l'entrée de l'Hôtel des Finances plutôt que dans une pièce annexe comme actuellement.

Un agent « service civique » procède à la régulation des flux d'usagers : a priori, 2 ou 3 usagers maximums sont autorisés simultanément dans le hall de réception. L'agent indique à l'utilisateur la direction à emprunter selon qu'il souhaite obtenir des renseignements (guichets situés sur la gauche) ou effectuer un paiement (caisse située à droite).

Nous constatons que la signalétique apparaît peu visible et pourrait notablement être améliorée : en particulier, la mise en place de panneaux en couleur et de plus grande taille est susceptible de permettre aux usagers de s'orienter plus facilement dans les locaux accessibles, à savoir le seul rez-de-chaussée.

Nous avons pu nous apercevoir que des usagers avaient ainsi des difficultés à trouver la sortie faute d'une signalétique adaptée.

Pour la partie accueil guichet, une petite salle d'attente est à disposition des usagers pour permettre de s'asseoir avant d'être renseigné. Les guichets sont équipés d'hygiaphones et sont bien protégés. Le faible nombre d'usagers présents simultanément permet d'éviter les croisements.

Pour l'accueil « caisse », du spray désinfectant et un essuie-tout sont à disposition pour nettoyer le terminal de paiement des cartes bancaires. Le guichet est également muni d'un hygiaphone qui protège parfaitement caissier et usagers.

Pour ce qui concerne les boxes individuels de réception des usagers, il nous est indiqué qu'un box est situé immédiatement à droite après l'accueil. Celui-ci est exigü, est équipé de paroi en plexiglas,

de chaises en plastique et de gel hydroalcoolique mais il ne peut convenir à de la réception physique puisque impossible à aérer.

À côté de ce box, un bureau occupé par un agent(e) des Finances Publiques aurait vocation à permettre la réception des usagers : cette solution ne peut être acceptée, un bureau ne pouvant servir à cette fin.

Il nous est donc présenté 2 autres boxes pouvant accueillir des usagers sur rendez-vous.

Le premier est situé près de la caisse : lui aussi doté de paroi en plexiglas, il n'est pas susceptible d'être aéré puisque pas de présence de fenêtre et ne peut donc convenir.

L'espace contigu est de grande surface, peut être, lui, aéré mais la chaleur est telle qu'en l'absence de climatisation, il ne saurait être utilisé comme box de réception.

Il convient donc impérativement dans les plus brefs délais de trouver des lieux adaptés à la réception en toute sécurité des usagers se présentant à l'Hôtel des Finances de Narbonne.

En résumé, il s'avère que les conditions de réouverture à Narbonne sont très perfectibles et ne répondent pas aux critères prévus par le CHS en ce qui concerne l'accueil physique des usagers permettant le respect des conditions sanitaires minimales.